



FÉVRIER 1995

107/18

Lille Actualités



SOMMAIRE

Projecteur :
Le Service des Personnes
Agées P. 4

● Rester jeunes et dynamiques

Dossier :
La Décentralisation
Municipale P. 5 à 7

● Ça fonctionne comment ?

Expression politique
des Groupes du Conseil
Municipal P. 8 et 9

Enquête :
Opéra et Sébastopol
derrière le rideau...
..... P. 10 et 11

● Les équipements culturels
côté coulisses

Décentralisation : plusieurs cordes à son arc !

En 1975, Lille s'engage sur la voie de la décentralisation ● La cible est double : rapprocher l'administration des citoyens et simplifier la gestion des affaires publiques ● Elle installe donc des mairies dans chaque quartier pour faciliter la vie quotidienne des habitants ● Elle crée des conseils de quartier pour faire participer davantage la population ● Aujourd'hui, comment fonctionne la décentralisation municipale ? ●

«Les clubs municipaux
proposent une multitude
d'activités.
Trois générations
de retraités...»

(Projecteur : le Service des
Personnes Agées, page 4)

PAS CHIENS



Lille compte environ 1 chien pour 8 habitants... et nos amis à quatre pattes sont comme tout le monde, ils ont des besoins naturels ! Chacun sait bien que le problème de la propreté canine n'est pas réglé à Lille, où les déjections se voient d'autant plus sur les trottoirs que la propreté de Lille est désormais entrée dans nos habitudes. Une cinquantaine de bornes spéciales sont à votre disposition dans tous les quartiers de Lille ; il n'y a plus qu'à ramasser, si on n'a pas pu conduire son chien dans le caniveau, et à jeter délicatement dans la poubelle équipée exprès pour recevoir les crottes. En somme, c'est le maître qui devra se montrer vigilant. Sans quoi une amende de 400 F sera dressée aux contrevenants. Allez, un effort, s'il vous plaît !

LE PAVILLON MINET

Comme ces deux dernières années, on a ouvert le 15 décembre dernier un lieu d'accueil d'une trentaine de places pour les personnes sans domicile fixe au pavillon Minet du CHRU. Le financement de cette opération est mené conjointement par la Ville à hauteur de 150 000 F, et l'Etat. Des agents d'ambiance assurent la sécurité des personnes accueillies et des accueillants. Un médecin de l'Association «Médecin Généraliste Toxicomanie 59» est présent chaque semaine.

La coordination sur le terrain est assurée tous les soirs par un référent RMI. L'accueil, sous cette forme là, a été assuré jusqu'au 1^{er} mars.

ON SE COUVRE

«Je, tu, Lille se protège»: c'est le nom de l'opération distribution gratuite de préservatifs à Lille lancée en décembre. Objectif : donner plus de 500 000 préservatifs aux jeunes dans une cinquantaine d'établissements participants (boîtes de nuit, cafés, restaurants, etc). Une première opération «café branché» il



y a un an, avait permis de distribuer 45 000 préservatifs dans 27 points. Les nouvelles ambitions des acteurs de la campagne (crédit municipal, conseil régional, Smemo et CPAM) sont à la hauteur de l'enjeu, qui est bien de contenir la propagation du sida dans la métropole lilloise, pour l'instant moins dramatiquement touchée que d'autres métropoles en France.

LE ROMARIN POUSSE BIEN

Les «Portes du Romarin», un programme immobilier et commercial de 800 000 m², qui offrira, dans la continuité d'Euralille, une transition urbaine entre Lille et La Madeleine, entre en phase de concrétisation. Les Mutuelles du Mans sont déjà installées et un complexe sportif vient d'être inauguré. Des logements sont attendus pour la fin 95 et on évoque

l'éventualité de l'implantation d'un hôtel, d'un pôle universitaire et de commerces notamment alimentaires. Enfin, une esplanade reliera les deux secteurs de la ville actuellement séparés par le Grand Boulevard.

DES PLACES !

Un nouveau parking, avenue du Peuple-Belge, a été ouvert en décembre. Il propose 312 places sur cinq niveaux, dans un quartier où le stationnement est souvent difficile. Ces places s'ajoutent aux milliers qui ont été mises en

PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ

Les périodes hivernales soulignent avec plus d'acuité encore les problèmes rencontrés habituellement par les familles et les personnes en état de pauvreté, de précarité et d'exclusion. La Ville a renouvelé pour 1994-1995 son aide de 1,1 million de F à une vingtaine d'associations lilloises, en complémentarité avec les mesures de l'Etat dans le cadre de la campagne Pauvreté-Précarité. L'accent est ainsi mis sur l'accueil et l'hébergement d'urgence des personnes se trouvant sans abri et les aides matérielles sous toutes leurs formes.

TRANSPORTS GRATUITS

47 000 demandeurs d'emploi de la CUDL pouvaient déjà emprunter gratuitement les transports en commun lillois. Depuis le 1^{er} janvier dernier, les conditions d'accès ont été élargies, et 17 000 attributaires supplémentaires (essentiellement des personnes en contrat emploi-solidarité) vont donc désormais bénéficier de cette possibilité. Cette extension de la gratuité coûtera 5 millions de F à la Communauté Urbaine, qui s'ajoutent aux 46 millions qu'elle verse déjà à Transpole pour la gratuité partielle ou totale offerte aux 47 000 chômeurs évoqués plus haut, mais encore aux jeunes, personnes âgées et RMistes.





**LES ÉTUDIANTS
D'EURALILLE**

Les «Studentes», une des trois petites tours d'Euralille (celles qui sont le long du centre commercial) vient d'accueillir ses premiers occupants, des étudiants. 198 studios de 18 à 32 m² conçus exprès pour nos chères têtes bien pleines, à des prix étudiés eux-aussi, et dans un environnement «para-hôtelier» où l'on peut bénéficier d'un certain nombre de services collectifs. Lille, troisième ville universitaire française, est une des villes de province où les effectifs étudiants ne cessent d'augmenter; ce type de programme ne sera donc pas guetté par la pénurie d'occupants; d'autres résidences sont attendues en 95 dans la ville.

**LA TOXICOMANIE :
AGIR !**



Réuni en séance extraordinaire le 5 décembre 94, le Conseil Municipal a entendu 14 intervenants spécialisés dans la lutte contre la toxicomanie à Lille: thérapeutes, acteurs sociaux, représentants de la police et de la justice. Ces auditions ont été suivies, le 19 décembre, d'un certain nombre de décisions prises par le même Conseil Municipal dans sa séance ordinaire. Les moyens d'action coordonnés au niveau lillois par le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance seront renforcés en 95, des structures créées et des crédits dégagés pour accroître la lutte engagée maintenant depuis 1983. Les élus lillois ont également lancé un appel solennel à l'Etat en lui demandant de soutenir concrètement leur effort.

**DÉLINQUANCE :
DES CHIFFRES**

A l'occasion de la rentrée solennelle du Tribunal de Grande Instance de Lille, le procureur Olivier Guérin a communiqué les chiffres de la délinquance pour 1994 : on relèvera notamment une diminution de 10% des faits constatés par la police, par rapport à 1993, 8% de personnes en plus déférées au Parquet d'une année sur l'autre, 17% des peines transformées en Travail d'Intérêt Général, 70% de réussite pour la médiation pénale. La majorité des peines les plus lourdes est liée à la toxicomanie.

**Le bruit
au quotidien**

Depuis quelques semaines, vous pouvez trouver en mairie centrale et dans les 10 mairies de quartier une brochure sur le bruit vous donnant des informations pratiques sur les diverses sources de nuisances sonores (le bruit chez soi, le bruit dans la rue, le bruit dans l'environnement)... où s'adresser?... quel rôle peut jouer la mairie?... Une autre brochure pour les établissements recevant du public (restaurants, cafés, boîtes de nuit...) sera aussi éditée rappelant la réglementation de juillet 1992.

Stationnement



Dans la continuité des mesures prises pour améliorer le stationnement et la circulation à Lille, une campagne d'information permanente aura lieu en 1995, afin de mieux faire connaître aux usagers les parkings de la ville et leurs capacités d'accueil. Un dépliant pratique est disponible à l'Hôtel de ville, dans les mairies de quartier et autres lieux publics. Des affiches sur les panneaux municipaux, des affichettes chez les commerçants et des spots radio inciteront les automobilistes à ne pas se garer en double file, sur le trottoir ou les passages piétons... et à descendre dans les parkings.

Emploi

Le Conseil Municipal du 19 décembre a adopté un dispositif de lutte contre le chômage qui vise à créer à terme plusieurs centaines d'emplois de service et de proximité à Lille :



surveillance d'équipements publics, aide aux personnes âgées, etc. Si la création d'emploi n'est pas une compétence municipale, la ville de Lille souhaite néanmoins, à travers cette action, lutter concrètement contre un chômage qui est à l'origine de la dégradation du climat social, à Lille comme partout, et convaincre les pouvoirs publics d'accompagner financièrement ce dispositif d'aide aux jeunes et aux personnes en cours d'insertion. Dans un premier temps, 150 emplois seront créés et budgétisés en ce début d'année.

Sécurité Ecole

L'approche des vacances scolaires est le moment privilégié pour réaliser des travaux à l'intérieur des écoles, mais aussi à l'extérieur, comme la mise en sécurité des entrées. Ces opérations s'inscrivent dans le vaste programme de mise en sécurité des abords des écoles maternelles et primaires effectué dans les 10 quartiers de la Ville. Des avancées de trottoirs, complétées par la pose de mobilier urbain sont intégrées dans ces aménagements.

Frédéric Vandendoogarde

Le Service des Personnes Agées

La fin de l'activité professionnelle n'est pas synonyme de fin de vie. Les 30 000 retraités vivant à Lille ont tout ce qu'il faut à leur disposition pour rester jeunes et dynamiques : clubs pour les animations et services complémentaires pour se maintenir à domicile.

Les clubs municipaux proposent une multitude d'activités.

Trois générations de retraités s'y côtoient - les 50, 70 et 80 ans - mais n'attendent pas le même genre d'animations.



Des retraités lillois en vacances à Bourg-Saint-Maurice, pour rester jeunes et dynamiques.

C'est pour cette raison que de nouvelles activités, plus actuelles, ont été mises en place.

Selon leur choix, certains peuvent également organiser leur avenir de retraite en encadrant des animations.

Pour rester dynamique et sportif, **l'aqua-gym** : plus de 80 personnes profitent des bienfaits multiples de l'eau, chauffée à 30°, dans une ambiance de détente en faisant des mouvements de gymnastique.

Les problèmes de santé de chacun sont pris en compte.

Les cours se déroulent à la piscine de Fives, rue du Long Pot, tous les vendredis de 11 h à 12 h, l'inscription se fait sur place, en se munissant d'un certificat médical.

Un tarif « spécial retraités » est offert aux plus de 60 ans.

Le club des retraités randonneurs organise chaque

mardi et jeudi par tous les temps, une randonnée pédestre ; les rendez-vous se donnent d'une semaine à l'autre ou par téléphone le lundi matin au 20.56.67.09 pour la randonnée du mardi, au 20.87.53.82 pour celle du jeudi.

Pour rechercher ses racines il y a **l'activité généalogie** : on renoue avec le passé en se déplaçant sur les lieux mêmes où ont vécu les aïeux.

Le 1^{er} lundi de chaque mois à 14 h 30 au Club Belfort, 19, rue Georges Clémenceau.

Les clubs municipaux proposent également **des visites d'usines, des séjours de vacances à la neige et au soleil, des rencontres de bénévoles, rencontres à thèmes, billard, cinéma, atelier peinture**, et des activités plus traditionnelles telles que **thé dansant, sorties à la journée, repas, tricot-crochet, ...**

A partir d'un certain âge, les clubs ou lieux de vie permettent de lutter contre la solitude et les activités proposées sont un prétexte pour se rencontrer.

Pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer pour se rendre sur place, il existe les clubs à domicile qui recréent un peu l'ambiance des clubs chez la personne invalide. Encore trop souvent, l'accueil en établissement d'hébergement ne répond pas à un besoin impératif de la personne elle-même mais reste une solution très facile d'accès quand les proches ne peuvent plus assurer un entourage et des services nombreux de la vie de tous les jours à la personne retraitée. Très souvent, le maintien à domicile serait possible et préférable pour la personne âgée, mais les familles ignorent parfois les structures existantes.

Ainsi l'Instance Locale de Coordination de Lille a été créée et s'est donnée comme objectif de définir grâce aux 37 associations et institutions qui la composent une politique médico-sociale. L'Instance réunit les institutions publiques et privées et les associations compétentes en ce domaine toutes les six semaines ; elles appartiennent à des domaines divers tels que A.J.R (Association de jeunes retraités), CRAM (Caisse régionale d'assurance maladie), CCAS (Centre communal d'action sociale), ADAR (Association Départementale d'Aides aux Retraités)...

C'est sur cette complémentarité que se développe la force d'action nécessaire pour favoriser le soutien à domicile. L'Instance essaie de susciter l'évolution des mentalités pour que la solidarité quotidienne puisse s'exercer grâce à la famille, aux voisins, aux associations et pas seulement à des services et des équipements.

Des groupes de réflexions s'organisent afin de proposer à l'élu chargé de l'Action envers les personnes âgées des évolutions possibles pour le mieux être des retraités, groupes de travail, par exemple, sur des thèmes sur le grand âge, le bénévolat, sur un lieu d'information et d'orientation, sur la maladie d'Alzheimer, sur les DCPA (Domicile Collectif pour Personnes Agées)... Ainsi, différents services de maintien à domicile ont pu se développer.

Il y a **la visite d'amitié** : des bénévoles d'un réseau associatif rendent visite à une personne alitée ou seule, pour parler.

Le service de l'aide ménagère : qui par l'aide matérielle favorise le maintien à domicile.

Le service de port repas à domicile : pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer ni recevoir d'aide de leur entourage.

Le transport en véhicule : permet de garder le contact avec le monde extérieur, la personne est amenée à l'endroit de son choix.

Les soins à domicile : afin d'éviter une hospitalisation ou pour raccourcir un séjour en hôpital.

Les petits dépannages : permettent aux personnes âgées de résoudre les multiples problèmes matériels qu'elles rencontrent dans leur logement et qui ne justifient pas le déplacement d'une entreprise.

Les loisirs, l'entraide, l'amitié : se rencontrer, nouer des relations, vivre une retraite active dans les clubs municipaux.

La Télé-assistance : avec ce service, le retraité est relié à l'extérieur 24h/24 en cas de problème.

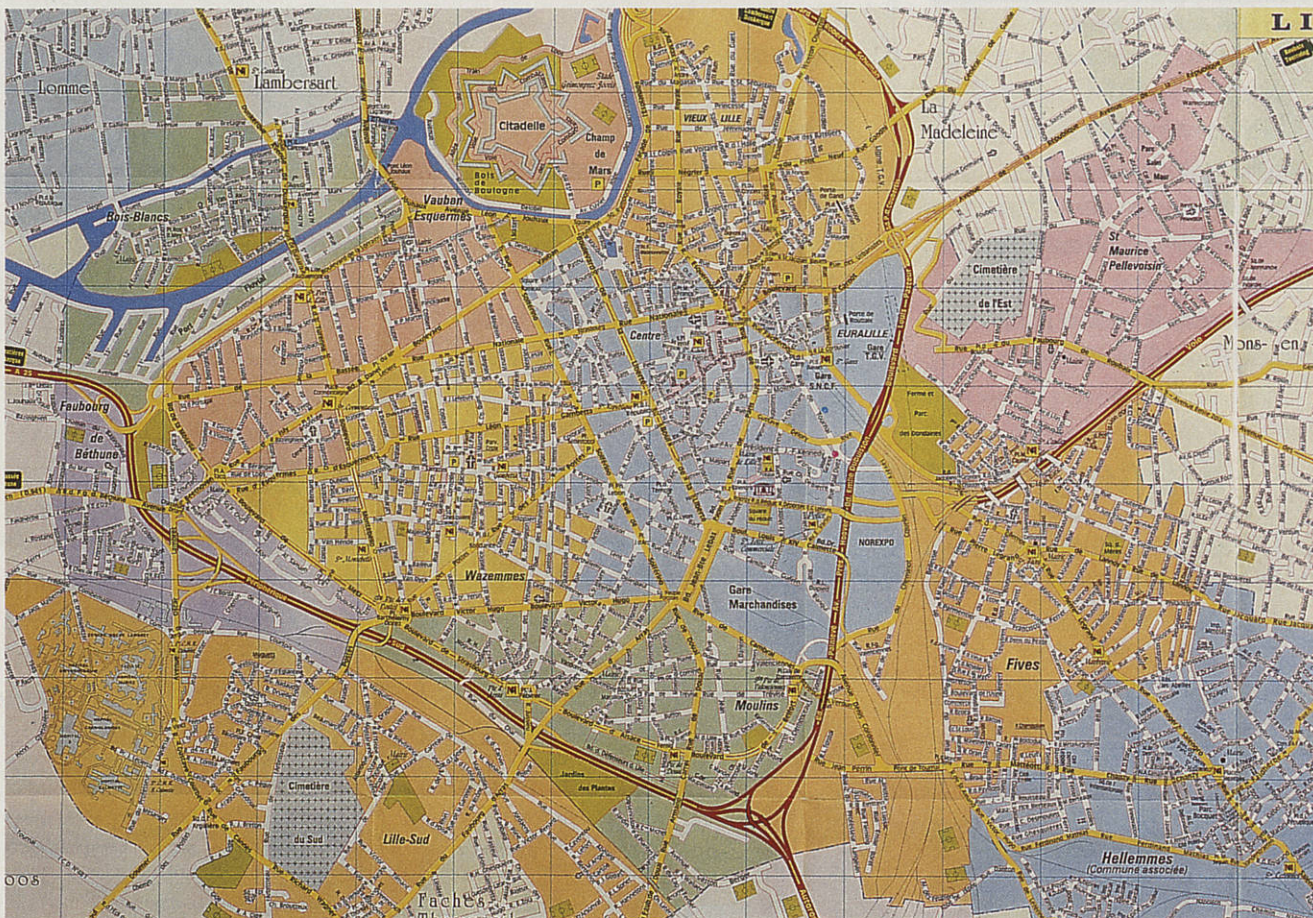
Sabine Duez

• Pour tous renseignements, contactez le service des personnes âgées au 20.49.51.06.

• Pour obtenir la liste des clubs municipaux et les activités que l'on y pratique, renseignez-vous auprès de Thérèse Dassonneville au 20.52.83.71 le lundi de 10 h 30 à 12 h.

Décentralisation : plusieurs cordes à son arc !

*La décentralisation vous semble être un vague concept sans effet réel ?
Pourtant, elle est présente dans votre vie quotidienne. Avec les mairies de quartier,
créées pour rapprocher l'administration de la population. Avec les conseils de quartier,
mis en place pour démocratiser la gestion des affaires de la Ville.
Alors, la décentralisation lilloise, ça fonctionne comment ?*



Les dix quartiers lillois, «villages dans la ville» ont été conçus sur la base d'une participation effective des habitants.

Vous vous imaginez aller chercher une fiche d'état civil, un bon d'aide médicale ou des tickets de restaurant scolaire, place Salengro, au «grand» Hôtel de ville ? Non ? Pourtant, vous devriez si vous n'aviez pas de mairie dans votre quartier. Impensable ? Pas tant que cela ! Ce qui vous paraît parfaitement «naturel» aujourd'hui ne l'a pas été au départ. C'est en 1975 que Lille s'engage sur la voie encore méconnue de la décentralisation. Premier objectif : faciliter la vie quotidienne des habitants. Bien sûr, tout ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique !

Les évolutions ont été progressives. La création de mairies de quartier a été une première étape. Il s'agissait là plutôt d'une déconcentration technique et non d'une véritable décentralisation. Mais le processus était enclenché. 1975, la première mairie voit le jour aux Bois-Blancs, 1985, la dixième mairie ouvre ses portes dans le Centre. Et oui, même à proximité de l'Hôtel de ville, les habitants du Centre ont souhaité avoir «leur» mairie !

Adoptées !

En 1995, tout le monde connaît leur chemin, elles ont été depuis longtemps «adoptées» par la

population. L'écoute peut y être plus attentive, les rapports plus personnels. Elles sont bien pratiques ces mairies de quartier, mais elles ne sont pas que cela. Certes, elles délivrent bon nombre de documents administratifs, mais leur rôle dépasse largement la «paperasserie» puisqu'elles interviennent dans des domaines divers de la vie courante : action sociale, animation, développement des équipements, de la vie associative, entretien des bâtiments, des squares, des écoles, propreté des rues... Depuis leur création, les services qui y sont offerts prennent de l'importance et se diversifient ; elles ont en charge des missions qui

DOSSIER

relèvent d'autres organismes, comme la remise de documents relevant de la compétence préfectorale - cartes nationales d'identité, passeports - ou de documents de la caisse des écoles, du centre communal d'action sociale, de la CUDL... ; l'ampleur de l'aide sociale est d'ailleurs significative de l'évolution du rôle de ces mairies de quartier.

236 conseillers

La mise en place de ces structures a favorisé les réflexions sur une décentralisation réelle des pouvoirs. Ainsi, en 1977, le conseil municipal installe des conseils de quartier pour démocratiser la gestion des affaires publiques ; la population y est davantage associée, et ce, par l'intermédiaire des représentants de quartier composant les conseils. Relais entre le conseil municipal et les habitants, les conseils de quartier prennent en considération les opinions positives ou critiques des uns et des autres.



Cinq secteurs techniques sont chargés des travaux d'entretien et de réparation dans les écoles, piscines, bibliothèques, salles de sports, ...

Les conseillers de quartier sont au nombre de 236, moitié présentés par les différents partis politiques du conseil municipal, moitié choisis par le maire, en fonction de leur activité, de leur engagement dans leur quartier ; ils se répartissent dans les dix quartiers de la Ville, en fonction du nombre d'habitants de chacun, allant de 19 à 29 personnes. Chaque conseil de quartier se réunit en séance officielle quatre fois par an, mais parallèlement, ils assistent à de nombreux groupes de travail et réunions. Les conseillers de quartier émettent des vœux, interrogent, discutent, font des propositions, approuvent des délibérations ; les sujets abordés sont liés à l'urbanisme, aux travaux, aux logements, à la voirie, à la prévention de difficultés, à l'organisation et à la préparation des fêtes de quartier, aux aides financières à accorder aux écoles et associations du quartier, aux réhabilitations et aux rénovations à entreprendre...

Le budget aussi

En 1985, cinq secteurs techniques ont d'ailleurs été mis en place, chargés de travaux dans les bâtiments communaux, d'entretien ou de réparation dans les écoles, piscines, bibliothèques, crèches, sur les terrains de sport... Quatre ans plus tard, une nouvelle étape est franchie. Car les conseils de quartier disposent de compétences, mais pas des ressources nécessaires

à l'exercice normal de ces compétences. Que faire ? Décentraliser aussi les moyens financiers. Le conseil municipal décide de confier à ces conseils la gestion d'un budget d'investissement et de

fonctionnement. Ce qui leur donne un «pouvoir consultatif ou délibératif sur l'aménagement du quartier, le fonctionnement et la gestion des équipements destinés à la population du quartier» ; leurs compétences sont élargies, la grande innovation concernant, bien sûr, la décentralisation des moyens

financiers. Ils sont mieux à même de prendre en considération les besoins des habitants et d'y apporter des solutions adaptées, de soutenir et d'impulser des actions répondant aux intérêts de leurs quartiers.

Valérie Pfahl

Qui et où ?

- **BOIS-BLANCS** : Mairie, 38, rue Canrobert, Tél. : 20.49.51.00, secrétaire : Robert Hoziaux ; président du conseil de quartier : Jeanine Escande.
- **CENTRE** : Mairie, 31, rue des Fossés, Tél. : 20.49.51.10, secrétaire : René Nonclercq ; président du conseil de quartier : Monique Bouchez.
- **FAUBOURG-DE-BETHUNE** : Mairie, 5/7, rue Renoir, Tél. : 20.49.51.80, secrétaire : Nicole Baudelet ; président du conseil de quartier : Pierre Bertrand.
- **FIVES** : Mairie, 127 ter, rue Pierre Legrand, Tél. : 20.49.51.30, secrétaire : Carole Mottez ; président du conseil de quartier : Jean-Louis Frémaux.
- **LILLE-SUD** : Mairie, 83, rue du Faubourg-des-Postes, Tél. : 20.53.44.40, secrétaire : Fabrice Bracikowski ; président du conseil de quartier : Jean-Claude Sabre.

- **MOULINS** : Mairie, 215, rue d'Arras, Tél. : 20.49.51.60, secrétaire : Michèle Duquesne ; président du conseil de quartier : Alexandre Pauwels.
- **SAINT-AURICE-PELLEVOISIN** : Mairie, 74, rue Saint-Gabriel, Tél. : 20.49.51.40, secrétaire : Jean-Claude Faber ; président du conseil de quartier : Jacques Debieve.
- **VAUBAN-ESQUERMES** : Mairie, 212, rue Colbert, Tél. : 20.49.51.90, secrétaire : Juliette Pailloud ; président du conseil de quartier : Pierre de Saintignon.
- **VEUX-LILLE** : Mairie, 17, place Louise de Bettignies, Tél. : 20.49.51.20, secrétaire : Jean-Paul Sion ; président du conseil de quartier : Christian Burie.
- **WAZEMMES** : Mairie, 100, rue de l'Abbé Aerts, Tél. : 20.49.51.70, secrétaire : François Dubrulle ; président du conseil de quartier : Marie-Christine Staniec-Wavrant.

Signe particulier ? Conseillers de quartier...

Leur quartier ? C'est «un virus qui les tient» ! Alors comme elles y sont attachées, Francine Renchy et Suzanne Van Belleghem s'y investissent et se battent pour ce qu'elles estiment être de son intérêt. Ces deux dames sont conseillers de quartier depuis la première «mouture», c'est-à-dire depuis 1980, année de création du conseil de quartier dans le Vieux-Lille. Suzanne y vit depuis 1931 et Francine depuis 1952. Pourquoi se sont-elles retrouvées conseillers de quartier ? Suzanne nous explique qu'elle faisait partie de «l'Amicale Laïque» et des «Coopérateurs», s'activant pour que chaque enfant ait un tablier pour aller à l'école et distribuant des colis de Noël aux personnes âgées. Quant à Francine,

elle travaillait avec son mari dans un café familial, place du Concert, lieu où souvent les commentaires sur la vie de tous les jours vont bon train ; Francine était à l'écoute des clients, et par là-même, du quartier ; elle rendait aussi des petits services aux gens qui en avaient besoin. Puis, quand l'Association populaire d'urbanisme (A.P.U.) s'est créée, les permanences se tenaient chez elle. Tout cela, ça facilite les échanges, ça permet d'établir des liens. Connues et actives dans le Vieux-Lille, Suzanne et Francine ont donc été sollicitées par Christian Burie, président du conseil de quartier pour devenir conseillers. Elles ont accepté avec enthousiasme : leurs candidatures ont été proposées au Maire, retenues, et les voilà donc depuis 15 ans,

Les conseillers de quartier sont des femmes et des hommes de dialogue, reconnus dans leurs quartiers et qui ont à cœur d'agir localement sans être forcément choisis sur des critères politiques. Leur investissement, Francine et Suzanne le traduisent surtout socialement, même si les conseillers de quartier se tiennent informés sur tous les domaines. «Nous ne sommes pas cantonnés dans un rôle» précise Francine, «nous sommes conviés à tous les groupes de travail». «Nous restons aussi à l'écoute des habitants» ajoute Suzanne, pour les petits tracas, par exemple «un trou dans un trottoir, un mauvais éclairage, une plaque manquante». Francine combat pour «moraliser le marché immobilier» et participe, avec son mari, aux actions des «Restos du Cœur» dans le Vieux-Lille ; Suzanne a travaillé sur le projet de domicile collectif pour personnes âgées - qui va ouvrir très prochainement - et est toujours à l'affût d'idées pour distraire les aînés du «Club Royal» dont elle s'occupe. En conseillers de quartier dignes de ce nom, elles participent à la vie de leur quartier et s'emploient à y améliorer la vie quotidienne.



Suzanne Van Belleghem et Francine Renchy, conseillers de quartier du Vieux-Lille depuis 1980.

représentantes de leur quartier, relais entre la population et le conseil municipal. Elles le sont sous l'étiquette «personnalités», car même si «leur cœur penche plutôt d'un côté que de l'autre», l'objectif pour elles n'est pas de faire de la politique mais de défendre les intérêts du Vieux-Lille.

Une mairie de quartier au quotidien



Faciliter les démarches de la vie quotidienne.

«Vous voyez, c'est un peu comme dans une ruche» ! Toujours en activité et rarement sans personne à l'intérieur ! Michèle Duquesne, secrétaire de la mairie de Moulins nous mène d'un bureau à l'autre, histoire de nous présenter tous les services proposés à la population et de constater, par la même occasion, l'affluence. Lundi, 10 h 30, chaque employé vaque à ses occupations et les habitants se succèdent aux différents guichets. Depuis 8 h 30, le bureau où sont retirés les bons d'aide médicale ne désemplit pas. Le lundi est un jour où le public vient nombreux, tout comme le vendredi, précise Michèle Duquesne, tout simplement parce que c'est juste avant et juste après le week-end, perçu comme une coupure. A l'origine, les mairies de quartier permettaient surtout à la population de ne plus se déplacer au «lointain Hôtel de ville» pour des documents administratifs. C'est toujours le cas aujourd'hui ; fiches familiales et individuelles d'état civil, certificats d'hébergement, de vie maritale, cartes de transports gratuits y sont délivrés, demandes de passeports et de cartes d'identité, inscriptions sur les listes électorales y sont enregistrées, permis de conduire ou plis d'huissiers y sont remis. Entre autres. Mais aux formalités administratives s'ajoute également

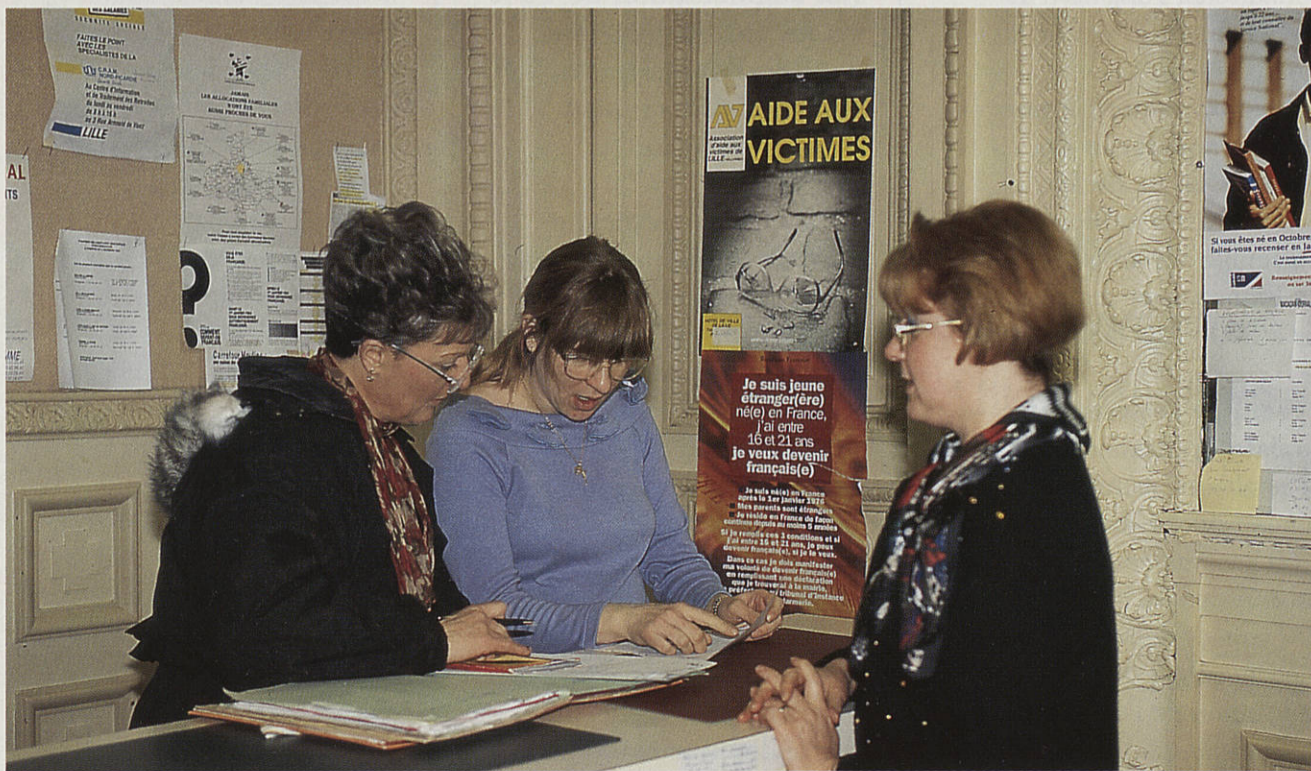
aujourd'hui un important travail dans le domaine social. Les enquêteurs s'occupent des dossiers d'aide ménagère pour les personnes âgées, d'allocation compensatrice pour les personnes dépendantes, d'aide médicale gratuite... Cinq référents accueillent et assurent le suivi des bénéficiaires du RMI, et deux autres employés sont chargés des secours en argent, des avances remboursables, des colis alimentaires... Les habitants peuvent aussi retirer des tickets pour les restaurants scolaires ou les centres de loisirs sans hébergement.

Un rapport plus personnel

Ces services de nature sociale ne sont jamais anodins. Ils nécessitent une écoute particulière et attentive, et engendrent un rapport plus personnel. Ainsi, tel ou tel habitant se mettra en relation avec le même employé au cours de ses différentes venues, nous confirme Michèle Duquesne. Tout cela concerne les services qui peuvent être rendus à la population - la liste n'étant d'ailleurs pas exhaustive -. Les activités de la mairie de quartier ne s'arrêtent pas là à Moulins comme dans les neuf autres quartiers ! Car ce qui est vrai pour Moulins l'est aussi pour les Bois-Blancs, le Centre, le Faubourg-de-Béthune, Fives, Lille-Sud, Saint-Maurice-Pellevoisin, Vauban-Esquermes, le Vieux-Lille et Wazemmes, avec, bien sûr, la prise en compte pour chacun de ses particularités historiques, géographiques et humaines. Mais comme notre visite a lieu à Moulins, voyons avec Michèle Duquesne, quelles sont les autres missions d'une mairie de quartier. Aidée par deux rédacteurs, elle doit assurer le secrétariat du conseil de quartier, comme la préparation et le suivi des rapports, et les comptes-rendus des séances. Elle participe aux commissions qui ont trait aux différentes opérations

et actions menées sur le quartier, celles du Développement Social et Urbain (D.S.U.), par exemple, ou, en cette période, celles - au nombre de six - mises en place pour veiller à ce que l'implantation de la faculté de droit se déroule le mieux possible pour tout le monde. La mairie de quartier est aussi partie prenante dans l'organisation d'animations qui font vivre un quartier, les kermesses, les carnivals, les fêtes thématiques ; et cela, la plupart du temps, en collaboration avec les équipements du quartier, avec lesquels la mairie travaille en permanence. Il y a encore les réunions qui servent à se tenir informés de l'avancement de telle construction ou de tel réaménagement, et aussi le travail sur le terrain, en allant inaugurer une exposition présentée par une association, chercher des locaux pour les «Restos du Cœur», réceptionner les travaux réalisés dans une école... La mairie de quartier assure l'accueil et les relations avec les habitants auxquels elle rend un service de proximité, un rôle de relations aussi avec les différentes structures du quartier, un suivi de l'évolution urbaine du quartier, conclut Michèle Duquesne. Les mairies de quartier ? Si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer...

V.P.



Dans les mairies de quartier, une écoute particulière et attentive. Ici, à Moulins.

GROUPE SOCIALISTE

Les désengagements de l'état compromettent la cohésion sociale

«Ça va mieux !» : M. Ballardur ne cesse de le répéter. Mais, ça va mieux pour qui ?

Depuis son arrivée au pouvoir, le bilan est consternant :

- **aggravation du chômage** (+ 11% en 21 mois) : malgré la croissance (les emplois créés sont essentiellement des emplois précaires) et les annonces de stabiliser le chômage en novembre 94, il a encore augmenté de 1,5 %. Surtout, l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée est de 15% en un an. Quant à la durée moyenne du chômage, elle passe de 356 jours à 389 jours (il y a même 170 000 personnes sans emploi, depuis trois ans !).

- **montée de la précarité**, antichambre de l'exclusion : selon la dernière étude du Cerc, plusieurs millions de personnes sont fragilisées, connaissent l'angoisse du lendemain !

- **développement à une vitesse accélérée de l'exclusion et de la pauvreté** : 5 millions de personnes vivent actuellement en France, avec moins de 2 500 F par mois !

- **recul de la protection sociale** : cotisations en hausse et remboursements en baisse, remise en cause de la retraite à 60 ans, majoration progressive du nombre des années de référence pour le calcul de la retraite, indexation de l'évolution des pensions sur les prix et non plus les salaires, etc.

- **baisse du pouvoir d'achat et des salaires**, liée à l'annualisation du temps de travail, au développement du temps partiel en particulier pour les femmes, à la possibilité donnée aux employeurs de modifier unilatéralement le contrat de travail, etc.

- **réduction et menace sur les acquis sociaux**.

Un exemple parmi d'autres : l'introduction d'un délai d'un mois pour la perception de l'APL, combinée à la décision de limiter à deux mois (au lieu de deux ans auparavant) précédant la date de formulation de la demande, le rappel de l'aide au logement !

Dans le même temps, le patrimoine des Français est évalué à 20 000 milliards de F, mais plus de 50% sont contrôlés par moins de 10% de la population, et, l'écart des revenus est en France, de 1 à 220 !

Alors, ça va mieux pour qui, M. Ballardur ? Certainement pas pour les 15 500 demandeurs d'emplois lillois (en augmentation de 10% en un an), ni pour les 5 408 allocataires du RMI à Lille (14% de plus en dix mois) !

Et voilà qu'au moment où Lille est amenée à dépenser plus pour amplifier sa politique de solidarité, l'Etat, lui, progressivement, a amorcé son désengagement financier dans la plupart des compétences et des tâches qui lui incombent.

De fait, l'Etat s'enrichit sur le dos des collectivités locales. Comment dès lors, peuvent-elles faire face à plus de demandes avec moins de moyens ?

Chacun peut le reconnaître : à Lille, on ne manque ni d'idées, ni de courage et on sait se donner les moyens d'être efficaces.

En matière de solidarité, l'argent disponible a certainement été mieux utilisé ici qu'ailleurs.

Notre objectif a toujours été le maintien de la cohésion sociale de la ville et d'éviter les risques et les injustices d'une ville à deux vitesses. Plus de 125 millions de francs ont été affectés aux quartiers les plus en difficultés, pour moderniser l'habitat, embellir les rues, dynamiser les activités, multiplier les structures d'accueil. Nous pourrions aligner d'autres exemples en faveur des enfants, de la jeunesse, des familles, des personnes âgées ou handicapées. En faveur aussi de l'emploi. Et tout cela, en maintenant le 0% de la hausse des taux de la part municipale des impôts !

Répetons-le : depuis l'arrivée de M. Ballardur, la spirale de l'exclusion, comme la précarité et la baisse du pouvoir d'achat des salariés connaissent une dangereuse accélération. Alors, non seulement, nous tirons avec tant d'autres, le signal d'alarme, mais aussi nous affirmons qu'une immense tâche de redistribution des richesses est aujourd'hui l'urgence absolue.

Pour cela, une mobilisation des salariés, des exclus, des retraités, de tous ceux qui sont menacés par cette politique est nécessaire.

Oui, une autre politique s'impose en France, si l'on veut maintenir la cohésion sociale de notre pays !

Groupe socialiste

INTER GROUPE DE

Le moment est venu pour une nouvelle démocratie à Lille

Depuis 23 ans, Lille est dirigée par le même maire, depuis 40 ans, par les mêmes partis politiques.

Cette longévité entraîne nécessairement un phénomène de sclérose, d'usure, donc un certain immobilisme du pouvoir en place. Elle crée entre les adjoints, des rivalités.

Ceci est normal et vrai pour toutes les équipes municipales quelque soit leur couleur politique.

C'est pourquoi, il est sain que régulièrement, une ville change d'équipe dirigeante.

Un tel changement permet de renouveler la dynamique de la ville, de faire aboutir des réformes, de lancer des politiques audacieuses lorsque cela est nécessaire comme par exemple en matière d'emploi où de logement social.

En temps et en heure, nous présenterons nos propositions. Elles sont prêtes et sont le fruit de six années de travail avec des spécialistes, les habitants, les élus.

Certaines politiques seront radicalement différentes de celles de la majorité actuelle, d'autres amèneront des corrections de trajectoires.

Mais la première motivation dans nos esprits est d'intaurer un nouveau type de comportement des élus que nous serons.

L'OPPOSITION

C'est pourquoi les personnalités qui composent notre liste, qu'elles soient membres d'un parti ou extérieures à toute formation politique ont tenu à signer un appel à une nouvelle démocratie et une charte d'alternance pour Lille.

Ces deux textes constitueront notre guide de réflexion dans l'exercice de nos responsabilités.

Nous refuserons en effet, toute main mise d'un ou des partis politiques sur la gestion de Lille, nous nous interdirons, pour la plupart d'entre nous, le cumul des mandats communaux et communautaires, nous garantirons l'impartialité de la ville, notamment avec le milieu associatif.

Nous donnerons une réelle représentativité aux Conseils de Quartiers, nous renouvellerons le mode de fonctionnement de l'exécutif pour assurer une meilleure coordination entre les élus.

Nous redéfinirons le partenariat de Lille avec les autres communes et autres collectivités locales afin de bâtir une réelle capitale européenne dans laquelle chaque Lillois ou Lilloise pourra s'épanouir et réaliser sa part de rêve.

Ainsi l'alternance de juin 95 assurera pour l'ensemble des Lillois, une nouvelle étape placée sous le régime de la modernité et de la tolérance.

• Si vous souhaitez obtenir cet appel et la charte, appeler le 20.78.22.33.

L'Opposition Municipale

PERSONNALITÉS

Au moment où nous commençons à réfléchir sur notre action au cours du mandat municipal qui s'achève, il est intéressant de faire le point sur ce que l'ensemble du conseil municipal et des services de la mairie de Lille, ont été susceptibles d'entreprendre, en commençant, en poursuivant ou en achevant des projets qui intéressent l'enseignement supérieur et la recherche. Nous pouvons constater que les résultats ont considérablement dépassé le programme municipal de 1989. Le retour de la faculté de Droit dans Lille, en octobre 1995, est d'ores et déjà un événement considérable, puisque l'arrivée de 10 000 étudiants, va bouleverser toutes les données économiques et sociales du quartier de Moulins. Cet événement n'a été possible que parce que la Ville a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, seul gage d'un démarrage rapide des travaux et du respect des délais, a acheté les terrains nécessaires à l'opération pour 27 MF et mis ses propriétés à disposition pour 8 MF, et a décidé enfin un transfert de la crèche de la place Déliot, avec reconstruction immédiate d'une nouvelle crèche rue Philippe de Comines. A l'Est de la ville, dans le Vieux-Lille, le transfert de l'Institut d'Administration Economique, actuellement éclaté entre le boulevard Carnot et la rue Paul Duez, représentera encore un événement social de premier ordre. Plus de 2 200 étudiants en formation initiale ou continue viendront animer ce quartier. Cette renaissance n'a été possible que parce que la Ville a mis gratuitement à la disposition de l'Université de Lille II, l'immeuble de l'Hospice Général, en ayant, au préalable, fait les travaux de sauvegarde de la toiture et de la charpente de la cour intérieure pour 3,5 MF, et surtout en apportant, à hauteur de 6 MF, une participation importante à un montage financier complexe. La Ville aura ensuite largement contribué au projet du transfert de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille dans Euralille, en donnant à cette école les moyens d'un développement national et international depuis longtemps largement souhaité. Sur un total de 90 MF environ, c'est 9 MF que la Ville aura apporté au montage financier. Nous négocierons, cette année, l'ouverture de l'Institut d'Etudes Politiques dans l'ensemble des locaux du 84, rue de Trévis, grâce à l'effort très important engagé par la Ville pour la restauration de cet immeuble. Le départ de l'Institut d'Etudes Politiques de la rue Gauthier de Châtillon permettra du même coup à l'Ecole de Journalisme de Lille de recevoir les locaux nécessaires à son développement. C'est pour l'équipe municipale en place sous l'autorité de Pierre Mauroy, un motif de fierté et d'orgueil : aucun des engagements de la ville de Lille n'a été reporté, aucun de nos engagements n'a été abandonné.

Professeur Alain Demaille
pour le groupe des Personnalités

GROUPE COMMUNISTE

La drogue et le mal de vivre de la grande majorité de la jeunesse se nourrissent du chômage, des boulots précaires, des salaires sous-SMIC, des stages parking et du refus des décideurs politiques et économiques d'entendre les revendications des jeunes. Et ce sentiment d'être abandonné... Chacun le sait. Le décès par overdose d'un jeune homme, le 17 janvier, à Concorde, a provoqué chez les habitants une légitime colère. L'interpellation, forte, lancée en direction des décideurs politiques est la marque d'une volonté d'agir, de dire son mot, de ne pas se laisser faire. Ce nouveau drame de la drogue survient un mois après le vote au conseil municipal d'un Plan lillois 1995 d'actions contre la drogue. Celui-ci, d'un coût de près de 27 MF, sera pris en charge pour 1/4 de la somme par le budget de la ville. Pour le reste, l'Etat est notamment sollicité. A ce jour, le gouvernement Balladur n'a toujours pas débloqué les crédits suffisants permettant la réalisation complète du plan. **Pourtant l'argent existe !** Pour donner un ordre de grandeur, notons que le coût total des actions préventives et de soins définies représente l'équivalent de 1/100^e seulement du coût d'un nouveau missile nucléaire M45 (16 missiles de ce type sont prévus dans la loi de programmation militaire). Il faut beaucoup de moyens pour accueillir, écouter, aider et soigner ces personnes

malades de la toxicomanie.

L'Etat doit assumer ses responsabilités. Mais faut-il agir seulement sur le volet social et sanitaire de ce fléau ? Certainement pas ! Pourquoi a-t-on supprimé les contrôles aux frontières ? Pourquoi ne pas s'attaquer au blanchiment de l'argent sale ? Pourquoi nous dit-on que la police ne dispose pas d'assez d'effectifs alors que l'on en trouve toujours pour déloger des grévistes ou expulser les locataires ?

La vérité, c'est que pour gagner la bataille contre la drogue.

Il faut l'engager réellement !

Le marché de la drogue est le deuxième au monde après celui des armes. A qui profite le crime ? Les militants et les élus communistes prennent leur parti dans ce combat **notamment par une campagne de pétitions pour faire barrage à la drogue.** Leur ambition est de créer les conditions d'un rassemblement dans l'action pour que les habitants de nos quartiers trouvent le chemin de leur force collective. L'ampleur de la manifestation du 15 octobre à Rotterdam en est le témoignage.

«NON RETENUES» (signé Balladur)

Le gouvernement Balladur au côté duquel Monsieur Alex Türk s'engage personnellement, vient de décider de ne pas répondre positivement aux 37 demandes les plus urgentes que 1,3 million de jeunes ont formulées lors de la consultation nationale des 15-25 ans.

LES VERTS

**Le groupe «Les Verts»
n'a pas souhaité s'exprimer
dans ce numéro de Lille Actualités**

Théâtres municipaux : Derrière les coulisses



Le Grand-Théâtre, plus connu sous l'appellation courante d'Opéra, accueille la plupart des grands spectacles qui font la renommée de notre ville.

Le Sébasto et le Grand-Théâtre - celui-ci est plus connu sous l'appellation courante d'opéra - sont deux lieux incontournables de la vie culturelle lilloise. C'est là qu'on peut applaudir la plupart des grands spectacles qui font la renommée de notre ville. Les deux maisons sont finalement récentes. Elles datent de ce début de siècle.

Le premier vrai théâtre lillois était situé, à l'époque de Louis XIV, dans l'actuelle rue de la Vieille-Comédie.

Quelques décennies plus tard, on construisit, près de la Vieille-Bourse, un nouveau théâtre dont l'entrée donnait sur la rue de Paris, comme en témoigne un célèbre

tableau de François Watteau, conservé au musée de Lille. Mais dans la nuit du 5 avril 1903, un incendie, provoqué par un court-circuit, eut raison du bâtiment. Au bout de deux heures, il ne restera que quatre murs calcinés d'un monument qui avait résisté 116 ans et qui, entre autres «grands» du moment, avait accueilli Napoléon I^{er} (deux fois) et Napoléon III.

Du «provisoire» qui dure

Quelques jours plus tard, le maire, Gustave Delory prit la décision de construire en quatre mois, un nouveau théâtre «provisoire» qui permettrait d'honorer les contrats

déjà signés pour la saison suivante. Ce «provisoire», construit en un temps-record de 102 jours, fut baptisé «Sébastopol» du nom de la place qui le recevait. Il fête aujourd'hui ses 92 ans, se porte comme un charme et est toujours debout, fort de ses 200 000 visiteurs par an ! Il y a moins de cinq ans, le bon vieux «Sébasto», si cher au cœur des Lillois, a même subi un nécessaire lifting. Quelques travaux bienvenus de réfection et de couleurs ; des fauteuils en moins pour que les spectateurs aient plus de confort ; une caisse centrale, jusque là accessible sur la pointe des pieds, abaissée, etc. De quoi rajeunir ! Seules les loges conçues pour une centaine d'artistes, laissent encore à désirer. Mais les

nombreuses vedettes reçues acceptent gentiment des loges inconfortables en échange d'un accueil particulièrement chaleureux, à la fois du personnel du théâtre et du public. Quant à la reconstruction de l'Opéra, elle a été décidée en 1906. Louis Cordonnier en a été l'architecte. Occupé pendant la Première guerre mondiale, par les Allemands qui y montèrent quelque 120 spectacles, le «Grand Théâtre» ne donna sa «première» française qu'en 1920.

Des équipes complémentaires

Dans les coulisses de l'Opéra, s'activent onze machinistes, cinq électriciens et un régisseur de

Depuis janvier 1989, les amateurs de spectacles ont aussi leurs habitudes Grand-Place, au théâtre Roger-Salengro, dirigé par Daniel Mesguich, qui a succédé à Gildas Bourdet en 1991. Ce qui frappe à la visite de ce théâtre construit en plein centre-ville sur 1 000 m², c'est l'importance de la scène et de ses annexes (cage, gril, passerelles) qui en font un équipement de qualité, pouvant accueillir des pièces à grande mise en scène. Le public est réduit à 460 spectateurs, mais grâce aux gradins courbes, toutes les places sont excellentes et permettent de suivre ce qui se déroule sur la scène dans des conditions optimales. Par ailleurs,

une petite salle d'environ 160 places a été aménagée dans les sous-sols, où l'on trouve aussi un bar et un foyer. A l'étage, les bureaux administratifs et un vaste espace de répétitions. Côté rue Saint-Nicolas, les locaux techniques, la cage de scène et une quarantaine de loges sur quatre étages. Et depuis la régie qui domine la scène, un technicien peut commander un ordinateur qui donne en surtitrage, la traduction en néerlandais et en anglais, d'un texte joué en français. Ou l'inverse. Et le jeudi, les sourds et mal-entendants profitent aussi du procédé technique, puisque le texte apparaît en français sur écran.

scène, auxquels il faut ajouter les trois accessoiristes et le costumier. Cette équipe permanente qui comporte aussi deux «chariots» - entendez par là ceux qui sont chargés des transports et des courses - est renforcée par des vacataires ou contractuels, lors de spectacles «lourds», comme récemment, en février, pour «Carmen»

(une quarantaine de personnes supplémentaires, maquilleuses, habilleuses, techniciens, etc.). Sans compter le personnel d'accueil et d'entretien (le foyer, la salle, les 17 loges offrant une capacité de 154 places), ni les «administratifs», tous placés sous la houlette de Michel Defaut.

Au Sébato, dirigé par Michel Alban, ils sont quelque douze

machinistes, quatre électriciens et une «régisseuse» de plateau (c'est une femme et c'est assez rare dans ce métier).

Naturellement, les équipes se complètent, se remplacent, d'un théâtre à l'autre.

Pour elles, le spectacle ne commence pas à 20 h 30 et ne dure pas que deux ou trois heures.

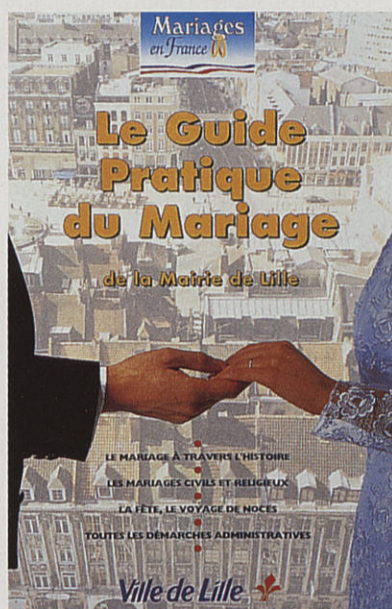
Dès le matin, à 8 h bien souvent, les «machinos» sont sur le pied de guerre : il faut installer les décors, régler les lumières, faire la «balance», être de toutes les répétitions et «filages», etc. Et quand s'éteignent les feux de la rampe, que le public quitte la salle, il faudra peut-être démonter, en tout cas, ranger et remettre le théâtre en état de marche, parce que, demain, «the show must go on», le spectacle doit continuer !

Au Sébato, toute une équipe de «machinos» sont sur le pied de guerre dès 8h, pour préparer le spectacle de 20h30.



Se marier à Lille

Le Guide Pratique du Mariage de la mairie de Lille, dont une nouvelle édition vient de paraître, concentre toutes les informations pratiques concernant le mariage civil, le mariage religieux, le mariage à travers l'Histoire ; la fête du mariage ; le voyage de noces ; les anniversaires de mariage...



- certificats médicaux pré-nuptiaux*
- «attestations sur l'honneur»* précisant le domicile de chacun des époux
- liste des témoins (minimum 2, maximum 4)
- certificat du notaire dans le cas où un contrat de mariage a été conclu

Ces pièces devront être déposées au service d'Etat Civil un mois avant la date prévue pour le mariage afin de permettre la «publication des Bans» (affichage à la porte de l'Hôtel de Ville) et insertion dans la presse locale.

La France n'est pas un pays où l'on se marie à la sauvette ; en effet, la tradition du mariage-cérémonie demande que les choses soient prévues longtemps à l'avance et se déroulent suivant un protocole très précis.

Ainsi doit-on passer d'abord devant Monsieur le Maire avant d'aller à l'église, au temple, à la mosquée ou à la synagogue : aucun prêtre, pasteur, immam ou rabbin n'a le droit de célébrer de mariage sans une attestation préalable de mariage civil, délivrée à la mairie.

Le mariage doit être célébré à la mairie de la commune où l'un des époux a sa résidence principale (ou secondaire).

Avant la cérémonie, les futurs époux sont invités à se rendre au service de l'Etat Civil de l'Hôtel de Ville afin de connaître la liste des pièces à produire pour la constitution de leur dossier et retirer certains formulaires* :

- pièces d'identité
- copie de leur acte de naissance respectif

Le jour du mariage civil est fixé par les futurs époux, suivant les jours de célébration : le lundi à partir de 11 h, le mercredi et le vendredi à partir de 10 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Après une vérification des identités dans la «Salle des Témoins», le mariage est célébré par l'Officier d'Etat Civil (adjoint au maire ou conseiller municipal) dans la «Salle des Mariages».

* Pour la publication de mariage, délivrance des copies et extraits d'acte de mariage, s'adresser au service de l'état civil - rez de chaussée - Hôtel de Ville. De 8 h à 17 h du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi. Tél : 20.49.52.15

• On peut se procurer le Guide du mariage sur simple demande au service de l'état civil.

S.D.

.A.

Le 18 janvier dernier, six **arbres**, des érables, ont été plantés sur la place de la cité Saint-Maurice, située à la limite des quartiers de Fives et de Saint-Maurice-Pellevoisin. Cette plantation intervient dans le cadre de l'aménagement de cette cité, dont la première phase vient de s'achever. La deuxième phase est prévue pour le premier semestre 1995. Le PACT, l'organisme ayant en charge cette opération, a travaillé en lien avec les habitants.



Dans le même temps, d'autres travaux sont en cours de réalisation dans la rue allant de la place du Général de Gaulle vers la place Rihour.

.T.

La **Trésorerie** Municipale est intégrée aux bâtiments de l'Hôtel de ville depuis des années. Il y a quelques semaines, elle a déménagé et a maintenant sa propre adresse, 72/80, rue Saint-Sauveur. Elle occupe dorénavant une des trois ailes de l'extension de l'Hôtel de ville.



.C.

Comme chaque année, la Ville a distribué des **cadeaux** de Noël dans les 10 quartiers.



.F.

La halte-garderie «les **Fabulettes**» a été ouverte à la mi-décembre. C'est la deuxième des haltes-garderies de ce type depuis la signature du Contrat

Enfance, après celle du Vieux-Lille. Deux autres se sont ouvertes également : fin décembre, celle du Faubourg de Béthune ; mi-janvier 95, celle de Vauban-Esquermes.

.S.

Les travaux de la rue **Saint-Nicolas**, dans le quartier du Centre, ont débuté le 23 janvier dernier. La première phase de cet aménagement ira de la rue Neuve à la galerie commerciale de la FNAC. La deuxième phase sera réalisée ultérieurement.

Destiné aux anciens de plus de soixante-dix ans et aux personnes bénéficiant d'une allocation d'adulte handicapé, ce présent leur apporte un agréable réconfort à l'époque des fêtes de fin d'année.

.C.

Une **charte** afin de prévenir les expulsions a été signée à l'Hôtel de ville en décembre dernier entre les représentants de l'Etat, de la Ville, de l'Association OSLO, des Offices HLM, de la CAF et les bailleurs privés. C'est la première fois que les pouvoirs publics et les bailleurs privés s'engagent pour éviter l'expulsion. Quatorze signataires ont participé à cette charte.

